# MÉCANICIEN SPÉCIALISTE AUTOMOBILE

PAR ALTERNANCE

## **Formation**

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de mécanicien spécialiste automobile. Niveau 4 (BAC)

## Métier & Débouchés

I1604 Mécanique automobile et entretien de véhicules. Le mécanicien automobile effectue les réparations, révisions et contrôles périodiques de véhicules automobiles particuliers ou industriels selon les règles de sécurité et la réglementation, dans un environnement électronique. Le mécanicien automobile aura la possibilité de travailler dans différents types d'entreprises: atelier de réparation et service après-vente, centre automobile, service rapide, centre de contrôle technique automobile, concession...

## Prestataire de formation

Groupement pour L'Insertion et L'Evolution Professionnelle Tél: 24.02.08

Tél: 24.02.08 Courriel: auto@giep.nc



# Lieu de formation

GIEP NC Pôle maintenance automobile 9, rue Papin- Ducos

#### Durée de formation

La formation se déroule par alternance : 14 mois dont 16 semaines en centre et 42 semaines en entreprise. Le stagiaire signera un contrat d'alternance et aura le statut et les obligations d'un salarié en CDD. Il dépendra du Code du travail Calédonien.



# Conditions d'entrée

- ✓ Pas de limite d'âge pour accéder au CQP;
- ✓ Être demandeur d'emploi ;
- ✓ Avoir un Niveau 4 (BAC) de l'éducation nationale, si possible en rapport avec l'activité ;
- ✓ Ou être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) avec une expérience significative dans le secteur de la mécanique et la réparation automobile.

# Comment s'inscrire?

Contactez votre conseiller en insertion professionnelle (DEFE, GIEP, MIJ, MLIJ, Epife...) ou le prestataire de formation.

# Documents à présenter au conseiller

- ✓ Pièce d'identité en cours de validité
- ✓ CV à jour et lettre de motivation
- ✓ Attestation de demandeur d'emploi
- ✓ Carte CAFAT
- ✓ Copie des diplômes.

#### Contenu de la formation

- Réaliser l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules:
  - ✓ Entretien courant et périodique des véhicules
  - ✓ Diagnostic/ dépose-pose/ contrôle et réglage d'ensembles mécaniques
- 2. Réaliser des interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité, portant sur:
  - ✓ Le contrôle et réglage des moteurs thermiques
  - ✓ Les éléments de liaison au sol.

## Prise en charge

- Frais de formation pris en charge par le Gouvernement.
- Rémunération prise en charge par l'employeur en fonction du niveau de formation et de l'âge de l'alternant.

